# CEJMA – BTS SIO 1

# **Chapitre 3 : Les licences logicielles**

A partir de vos recherches personnelles et des documents en annexe, vous chercherez à répondre aux questions suivantes :

# 1° TRAVAIL : Notion de licences

- 1.1 Définir ce qu'est un CLUF.
- 1.2 Définir : licence de logiciel propriétaire. Distinguer ensuite : licence fixe licence flottante.
- 1.3 Rappeler la définition d'un logiciel libre et les 4 libertés octroyées à l'utilisateur du logiciel libre.
- 1.4 Identifier 3 grandes catégories de logiciels libres.
- 1.5 Dans les licences de logiciels libres, expliquez la signification de :
  - Copyleft (copyleft fort copyleft standard)
  - Non copyleft
  - Double licence
- 1.6 Quelles sont les caractéristiques de la licence publique générale GNU ?

# 2° TRAVAIL : Aspects économiques

- 2.1 A partir du produit Openbravo, présenter le concept du PGI (Progiciel de gestion Intégrée ou ERP en anglais : Enterprise Resource Planning)).
- 2.2 Recherchez des logiciels libres PGI en Opensource.
- 2.3 Le modèle économique est la manière dont procède l'entreprise pour se créer des revenus. Expliquez le modèle économique des logiciels libres Opensource.
- 2.4 Identifier les avantages et les inconvénients d'une solution libre et d'une solution propriétaire pour un PGI.

# 3° TRAVAIL : Aspects juridiques

A partir des annexes ,comparer la licence Openbravo Public/ Licence Openbravo Network Edition à l'aide du tableau ci-dessous :

	Licence Openbravo Public	Licence Openbravo Network
		Edition
Licence libre/propriétaire		
Droits concédés à l'utilisateur		
Propriété intellectuelle		
Garanties offertes à l'utilisateur		
Responsabilités		

#### **ANNEXE 1**

#### PGI open source : entre 20 et 60% d'économies

De plus en plus de PME choisissent des PGI libres dont le code ouvert pérennise l'investissement. La mutualisation des coûts de maintenance évolutive constitue également un atout.

Les progiciels de gestion intégrés (PGI) ne sont plus réservés aux grandes entreprises. À côté des offres propriétaires pour PME -SAP Business One, Microsoft Navision, etc. - des outils open source intéressent de plus en plus les PME. Ils se divisent en trois catégories :

- Compiere et ERP 5 sont conçus pour les PME industrielles importantes, et concurrencent directement des logiciels de SAP, Oracle, Cegid, etc.
- Une autre famille de PGI open source qui comprend PimenGest, OBM, PGI Suite Linux, OpenSI et Tiny ERP est particulièrement adaptée aux activités de négoce ou de services, marchés sur lesquels Sage et Microsoft sont actifs.
- Enfin, Dolibarr répond aux attentes des TPE et des travailleurs indépendants en lieu et place de la gestion commerciale, de la paye et de la comptabilité de Ciel ou de EBP.

Contrairement aux idées reçues, le coût de la licence n'est jamais un critère déterminant dans le choix d'un PGI. Tous les responsables interrogés disposaient d'un budget suffisant pour s'équiper d'un logiciel propriétaire. Ils en ont d'ailleurs évalué plusieurs avant d'adopter une solution open source. C'est avant tout l'ouverture du code informatique qui a retenu leur attention, car elle implique une plus grande pérennité. « Dans le monde de la pharmacie, beaucoup d'éditeurs disparaissent, ce qui oblige à réinstaller un nouveau logiciel. L'ouverture du code nous permet de changer de prestataire sans avoir à changer d'outil » , illustre Jean-Jacques Combe, gérant de la pharmacie des Lions (dix-sept salariés) située à Sallanches, et qui s'est équipé du PGI OpenSI.

En plus de l'indépendance, la souplesse constitue un critère de choix souvent évoqué dans le discours des utilisateurs. La possibilité de mutualiser la maintenance évolutive du PGI pour en réduire le coût séduit également. « Quand une autre entreprise finance une évolution du PGI, nous bénéficions gratuitement de cette nouvelle fonctionnalité et inversement » , explique Jean-Jacques Combe.

Les PME s'équipent généralement d'un PGI open source pour remplacer un développement maison ou un progiciel devenu obsolète. La filature textile Pierre de Loye et Cie a ainsi remplacé son progiciel Nixdorf et des développements spécifiques par la dernière version de Compiere. « Nous déployons les modules comptabilité-finance, gestion commerciale, achats, stocks et logistique. Nous nous occuperons de la gestion de production dans un deuxième temps » , précise Jean-Francois Porracchia, directeur administratif et financier de l'entreprise. Également utilisateurs de Compiere, Solideal, distributeur de pneumatiques, et le centre hospitalier Tivoli de Louvière en Belgique (1000 salariés, 120 médecins) ont opté pour ce progiciel open source pour des raisons similaires. De leur

côté, les salles des ventes Flagey et Organi-Ventes ont retenu Tiny ERP pour son module « métier » de ventes publiques.

Gérant de la jeune société Artichaut, créée début 2005 et spécialisée dans la réparation de matériel informatique, Frédéric Bouteille a préféré l'architecture web de PimenGest2. Après avoir déployé les modules clients-prospects, catalogue produits-prestations, devis, factures, et comptabilité, il compte « ouvrir un accès à chacun des clients pour que ceux-ci puissent suivre leurs comptes » , explique-t-il. Une ouverture qui a aussi séduit Jean-Jacques Combe : « OpenSI repose en effet sur une architecture client riche, ce qui permet à l'expert-comptable de se connecter au PGI via un RPV. Il peut ainsi réviser les comptes à distance au sein d'une interface Windows traditionnelle ».

Frédéric Bordage, Décision Informatique.

#### **ANNEXE 2**

## Open source et démarche commerciale chez Openbravo

### Qu'est ce qui a permis le développement d'Open Bravo, toujours en cours ?

La philosophie de l'Open Source est à la base de la démarche d'OpenBravo, avec en particulier la mise à disposition des sources en téléchargement libre sur le Web. "Nous enregistrons de l'ordre de 1 000 téléchargements par jour", explique Andreu Bartoli, directeur des opérations chez OpenBravo, "et nous en avons enregistré de l'ordre de 400 000 depuis que nous existons. Nous considérons que toute entreprise, indépendamment de sa taille, doit avoir la possibilité d'installer et de maîtriser son propre ERP et que tout point de distribution devrait être en mesure de suivre ses ventes".

Aujourd'hui, OpenBravo compte plus de 150 installations en production un peu partout dans le monde (Espagne bien sûr, mais aussi Pays-Bas, Australie, Vénézuela, Serbie, Portugal...) et on estime chez l'éditeur qu'il en existe 400 environ au total, la différence correspondant aux exploitations librement téléchargées mais ne bénéficiant d'aucun concours ni support de la part de l'éditeur.

#### Deux éditions, trois sources de revenus

Car conformément à la philosophie de l'Open Source il est bien entendu parfaitement possible de télécharger librement les sources d'OpenBravo, de les installer chez soi et de les exploiter. Dans ce cas, il s'agira de la version Community Edition, qui comporte les derniers développements en date et se destine soit à la communauté des développeurs évoluant dans des environnements non-critiques, soit à un environnement de production mis en place à ses risques et périls. Mais si l'on est une entreprise souhaitant confier sa gestion à OpenBravo, il vaut mieux utiliser la Network Edition, réputée stable et dont l'objectif est d'assurer qualité et fiabilité dans un environnement d'exploitation. Cette version n'est pas gratuite et fait l'objet d'une facturation annuelle de 5 000 euros pour 5 utilisateurs, plus 500 euros supplémentaires par utilisateur. Cette redevance est toutefois plafonnée à 10 000 euros annuels pour un nombre d'utilisateurs illimité. Pour ce prix, la

version Network Edition bénéficie de tests réalisés par une équipe dédiée chez l'éditeur, du support illimité et les licences des logiciels propriétaires sur lesquels s'appuie OpenBravo (Oracle par exemple) sont comprises ainsi que le support des éditeurs correspondants. Il s'agit là d'une première source de revenus, attachée à une offre complémentaire au logiciel Open Source.

Les deux autres sources de revenus d'OpenBravo sont plus classiques : elles concernent d'abord le service payant effectué en direct auprès de ses clients autour de ses produits. Les services aux partenaires, enfin, représentent une source de revenus non négligeable pour la société. L'approche est très professionnelle et calquée sur le modèle commercial, avec des niveaux bronze, argent et or et surtout des redevances pour le "branding", la méthodologie, la communication, le transfert de compétences etc., le tout en plus d'une redevance annuelle relativement modeste et destinée à tenir les candidats peu sérieux à l'écart.

L'approche d'OpenBravo, si elle n'est pas unique, demeure néanmoins originale et tournée vers l'efficacité. C'est certainement au travers de ce type de démarches que les ERP Open Source vont devenir une alternative viable et fiable aux ERP propriétaires et commerciaux. "Nous devons toujours encore faire face à un certain scepticisme, une certaine défiance, un certain manque de compréhension de la part de nos prospects", ajoute Andreu Bartoli pour conclure : "mais lorsque nous nous retrouvons en short-list, c'est en concurrence directe avec les 'Big Four'". Plutôt encourageant pour la solution Open Source, n'est-ce-pas ?

www.erp-info.com

#### **ANNEXE 3**

### Extrait de la licence Openbravo version Community Edition

Openbravo Public License Version 1.1 ("OBPL") est basée sur Mozilla Public License Version 1.1, adaptée aux spécificités d'Openbravo.

### 1. Définitions.

- 1,1. «Contributeur» désigne chaque entité qui crée ou contribue à la création de modifications.
- 1,2. «Version du contributeur» désigne la combinaison des originaux de code, modifications antérieures utilisées par un contributeur, et les modifications apportées par ce contributeur particulier.
- 1,3. «Code couvert" désigne le code d'origine ou les modifications ou la combinaison du code d'origine et des modifications (...)

### 2. Licence du code source.

# 2,1. Les droits accordés par le Développeur Initial.

Le développeur initial Vous concède une licence mondiale, libre de redevance, une licence non exclusive, sous réserve des réclamations de tiers en matière de propriété intellectuelle:

### 2,2. Les droits accordés par le Contributeur.

Sous réserve des réclamations de tiers en matière de propriété intellectuelle, chaque Contributeur Vous concède une licence mondiale, libre de redevance, une licence non exclusive

a. en vertu des droits de propriété intellectuelle (autre que brevet ou de marque) chaque contributeur vous donne le droit d'utiliser, reproduire, modifier, afficher, exécuter, souslicencier et distribuer les modifications créées par le Contributeur (ou des parties de ceux-ci) soit sur une base non modifiée, avec les modifications d'autres, comme couvert code et / ou dans le cadre d'un ouvrage plus grand

## 3. Obligations de distribution.

## 3,1. Application de licence.

Les modifications que vous créez ou auxquelles vous contribuez sont régies par les termes de cette Licence (...). La version du code source du code couvert peut être distribué uniquement sous les termes de la présente Licence ou une version ultérieure de cette Licence publiée en vertu de l'article <u>6.1</u>, et vous devez inclure une copie de cette Licence avec chaque copie du Code Source que Vous distribuez

## 3,3. Description des modifications.

Vous devez faire en sorte que la totalité du code couvert à laquelle vous contribuez contienne un dossier indiquant les changements que vous avez faits pour créer ce code couvert et la date de tout changement. Vous devez inclure une déclaration mettant en évidence que la modification est dérivée, directement ou indirectement, du code original fourni par le développeur initial, le nom du développeur initial en du Code Source.....

# 3,7. Œuvres plus grandes.

Vous pouvez créer un Travail plus grand en combinant le code couvert avec un autre code qui n'est pas régi par les termes de cette Licence et distribuer le Travail en tant que produit unique. Dans un tel cas, vous devez vous assurer que les exigences de la présente Licence sont remplies pour le Code couvert.

### 7. Déni de garantie

Le Code couvert est fourni «tel quel» en vertu de cette licence, sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite,..... Vous assumez entièrement le risque quant à la qualité et la performance du code couvert. Si un code couvert s'avère défectueux à certains égards, vous (et non le développeur initial ou tout autre contributeur) assumer le coût d'entretien, de réparation ou de correction nécessaires. Cette exclusion de garantie constitue une partie essentielle de cette licence.

# 9. Limitation de responsabilité

En aucun cas, vous, le développeur initial, tout autre contributeur... êtes tenus responsable vis-à-vis d'une partie pour des dommages indirects, spécifiques, ...., de n'importe quelle nature, y compris, sans limitation, des dommages pour perte de clientèle, arrêt d'activité, panne de l'ordinateur, ou tout autre dysfonctionnement, ..., même si cette partie doit avoir été informée de la possibilité de tels dommages.....

#### **ANNEXE 4**

#### Extrait de la licence Openbravo version Network Edition

#### **ARTICLE 5 - CONCESSION DE DROITS D'UTILISATION**

5.1. Tout Progiciel et/ou Logiciel fourni au titre des présentes reste la propriété de son auteur. Par conséquent, le Client n'acquiert, du fait du Contrat, qu'un droit d'utilisation personnel, non exclusif, non cessible et non transmissible des Progiciels et/ou Logiciels figurant à la Partie 1.

La présente concession est accordée au Client en contrepartie du paiement d'une redevance initiale et forfaitaire. S'agissant des Progiciels Open Bravo, la durée de la concession sera égale à celle de la protection du Progiciel au titre du droit d'auteur, dans les limites contractuelles et d'utilisation définies au Contrat.

- 5.2. Dans le cadre de la concession de droit accordée au Client par Open Bravo, le Client s'engage à ne pas porter atteinte directement ou indirectement aux droits de propriété de l'auteur et notamment pour les Progiciels Open Bravo :
- s'engage à ne les utiliser que conformément à leur destination, c'est-à-dire conformément à leur documentation associée et pour les seuls besoins de son activité ;
- s'engage à ne supprimer aucune mention concernant les marques ou mentions de propriété de l'auteur ;
- s'interdit de les mettre à la disposition de tiers, directement ou indirectement, à quelque titre que ce soit, sous quelque forme (notamment par le mode FAH ou « fourniture

d'application hébergée », location, prêt, utilisation partagée) et pour quelque cause que ce soit, à titre gratuit ou onéreux, sauf autorisation préalable, expresse et écrite d' Open Bravo ;

- s'interdit de les recopier, sauf pour effectuer une (1) sauvegarde et ce uniquement à des fins de sécurité. Au cas où le Client partage un site avec des tiers, il s'engage à

prendre toutes dispositions pour que ces tiers ne puissent bénéficier du droit d'usage, ni accéder aux Progiciels;

- s'engage à ne pas en divulguer le contenu ni céder à quelque titre que ce soit, son droit d'utilisation :
- s'engage à se porter fort du respect par son personnel des présentes dispositions.

Tout manquement du Client à ses obligations, permettra à Open Bravo de résilier immédiatement et de plein droit le Contrat, et ce sans préjudice de tous dommages et intérêts, un mois après la réception par le Client d'une lettre recommandée avec accusé de réception, notifiant les manquements constatés, et restée sans effet.

5.3. Le Client s'engage à ne procéder à aucune reproduction des codes sources des Progiciels Open Bravo, sous réserve de la remise par Open Bravo, dans un délai raisonnable, de toutes les informations nécessaires à l'interopérabilité des Progiciels Open Bravo avec le système d'information du Client existant à la date de signature du Contrat.

Le Client reconnaît expressément que le Contrat ne lui transfère aucun droit de propriété sur les Progiciels Open Bravo et s'interdit de procéder à toutes corrections d'erreurs, modifications, adaptations ou traductions des Progiciels Open Bravo.

#### **ARTICLE 14 - RESPONSABILITÉS**

14.1. Compte tenu de l'état de l'art en usage dans sa profession, Open Bravo, qui s'engage à apporter tout le soin possible à l'exécution de ses obligations, est soumise à une obligation de moyens.

Open Bravo garantit que les Progiciels sont conformes à leur documentation. Open Bravo ne garantit pas que les Progiciels sont exempts de tous défauts mais s'engage exclusivement à remédier, avec toute la diligence raisonnablement possible, aux anomalies des Progiciels constatées par rapport à leur documentation.

14.2. Le Client est informé que Open Bravo n'est pas responsable de la qualité, de la disponibilité et de la fiabilité des réseaux de télécommunications, quelle que soit leur nature, en cas de transport des données ou d'accès à l'internet, même lorsque le fournisseur d'accès à l'internet est préconisé par Open Bravo.